

52 %
personnes
couvertes

287 500
allocataires

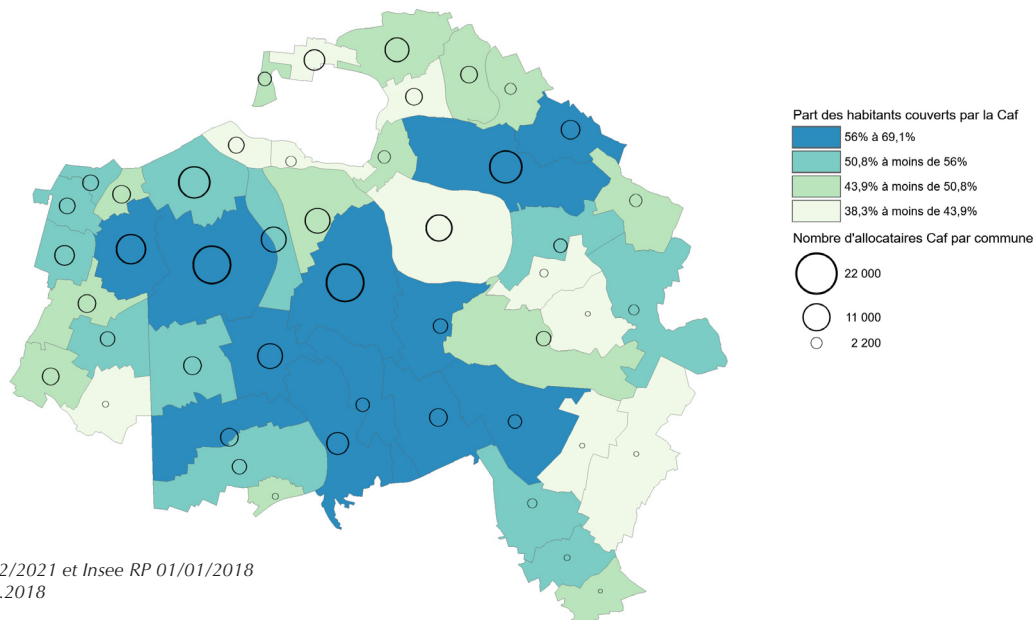
Dans le Val-de-Marne, 720 200 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la caf en 2021, soit 52 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 38 % à Vincennes à 69 % à Valenton.

La population allocataire du département se caractérise plus par sa proportion de couples avec enfant(s) (36 % contre 34 % au niveau national) que par celle de personnes isolées (43 % contre 46 %). 16 100 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6 % de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la caf visent à soutenir le niveau de vie des foyers et à réduire les inégalités de revenu. 18 % sont dépendants à hauteur de 100 % des prestations légales.

102 400 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 €. Dans ces foyers précaires vivent 103 000 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la caf
Données par commune



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN © Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



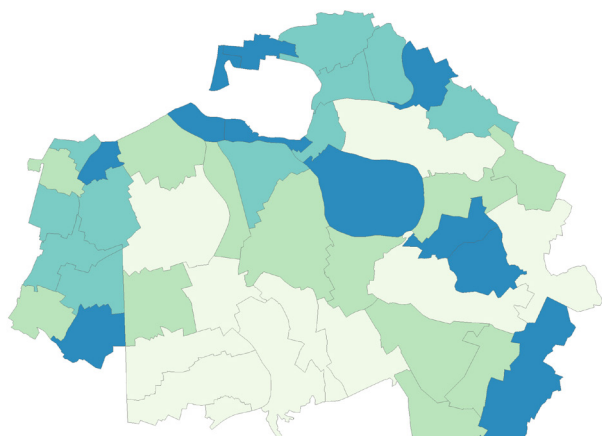
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

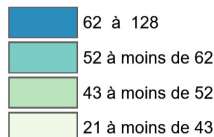
Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



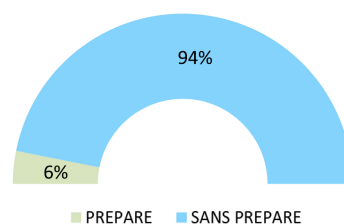
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN ® Geofla 2.0.2017

La caf soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et par le versement de prestations individuelles aux familles. L'objectif est d'apporter une solution à plus de 59 000 enfants de moins de 3 ans en termes de mode d'accueil.

En 2020, avec un total de 29 700 places, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant du Val-de-Marne s'élève à 50 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Au niveau communal, cette capacité varie de 21 à Villeneuve-Saint-Georges à 128 à Rungis. L'offre des assistant(e)s maternel(le)s couvre 30 % des places, offre nettement inférieure aux 55 % observés au niveau national.

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) leur apporte une réponse : 3 100 enfants bénéficient de cette offre.

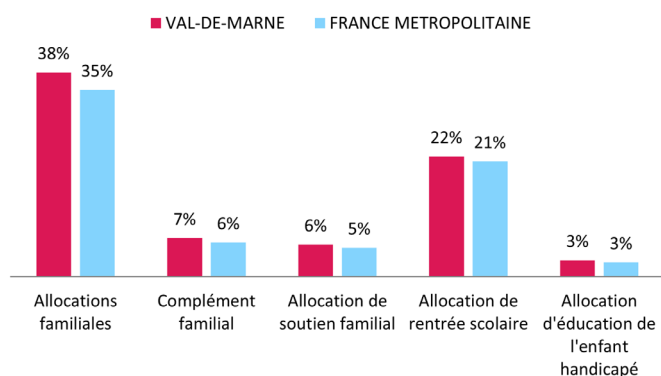
Source : Caf 2021

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



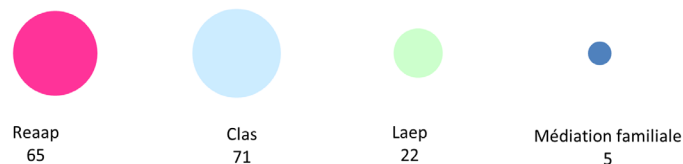
Source : Caf 2021

La caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > 38 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 7 % perçoivent un complément familial (pour les familles de 3 enfants ou plus dont les ressources sont modestes),
- > 22 % reçoivent une aide visant à soutenir les frais relatifs à la rentrée scolaire pour les enfants âgés de 6 à 18 ans,

- > 6 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2021



Source : Caf 2021

La caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité auprès de ses partenaires, en finançant notamment des actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs, et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

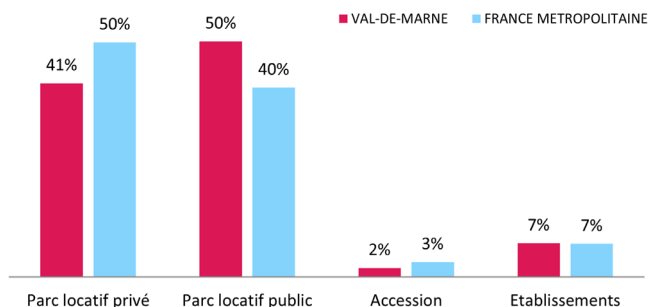
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



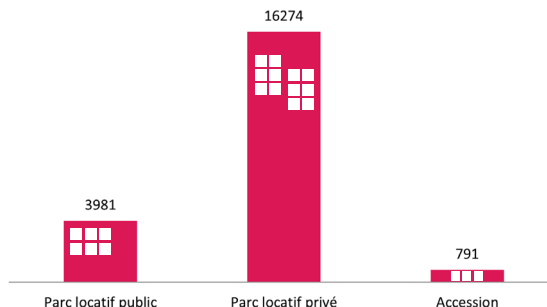
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, **124 600 foyers reçoivent une aide au logement de la caf**. Cela représente 267 000 personnes couvertes, soit 19 % de la population totale du département. Le Val-de-Marne se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement à la faveur d'allocataires résidant dans le parc locatif public (50 %) qu'au niveau national (40 %).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Plus de 21 000 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges, après perception des aides au logement.

Pour ces foyers, la nature du parc se révèle un facteur essentiel dans le reste à charge : **16 300** résident dans le **parc locatif privé** présentant des loyers plus élevés.

Solidarité et insertion

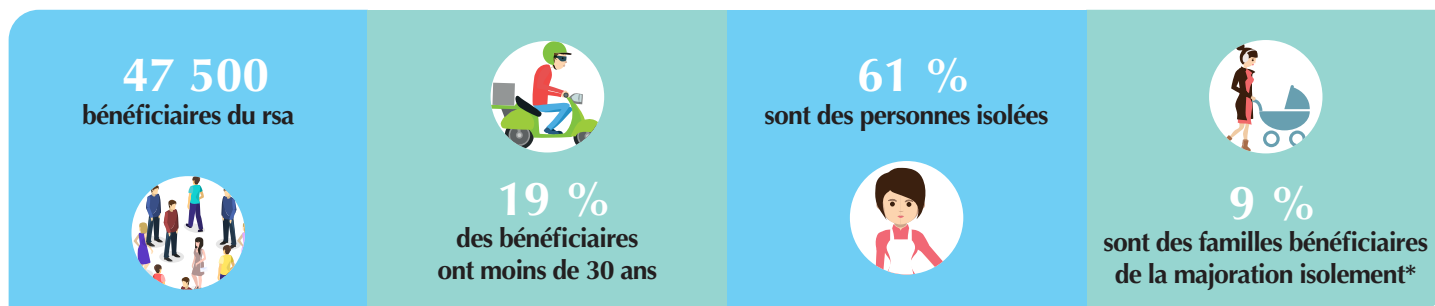
Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la **branche famille est partie prenante de façon constante**, cette mission se traduit par le versement du revenu de solidarité active, à plus de **47 500 foyers** sur le territoire val-de-marnais. Par ailleurs, plus de **78 800 allocataires bénéficient de la prime d'activité** en 2021.

Ce dispositif, lancé en 2016 dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes dès l'âge de 18 ans, tout en visant l'incitation au maintien dans l'emploi.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

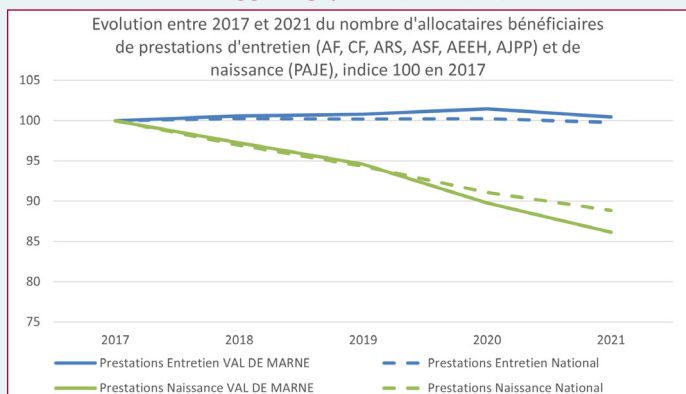


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

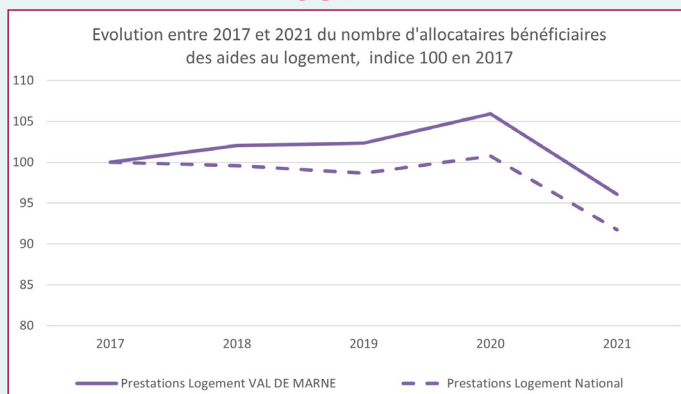
Toutes les données sont extraites des bases communales allocataires de la caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



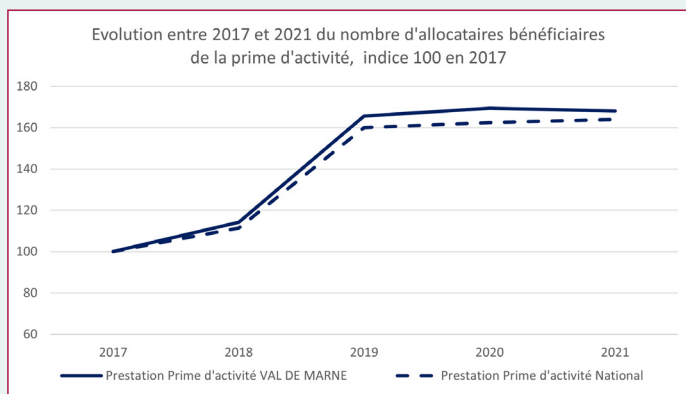
La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents¹.

LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus².

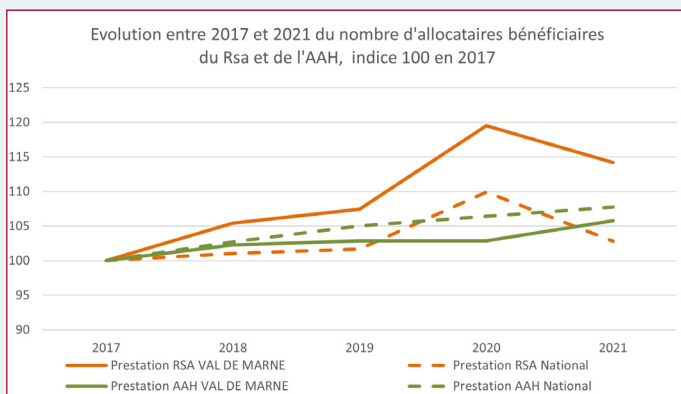
PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier³.

La forte médiatisation de cette réforme, au cours du dernier trimestre 2018 à la suite d'un mouvement social, a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin de cette année 2018.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du rsa sont marquées par les effets de la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, au regard d'une situation économique dégradée et de la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif⁴. Un retour à la situation constatée antérieurement à la crise sanitaire s'observe en 2021.

Le nombre de bénéficiaires de l'aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %⁵.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-ssentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides aux logements de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.